

Apport de la microkinésithérapie sur le bien-être : évaluation sur le personnel d'une entreprise

Mathieu Bonhomme, kinésithérapeute – Nancy (54)



INTRODUCTION

Évaluation lors d'une prise en charge en microkinésithérapie des employés d'une entreprise de reliure de la région nancéenne.

But : augmenter le confort et le bien-être du personnel (et non de limiter l'absentéisme ou accroître la productivité).

Action présentée à tout le personnel, soit 85 personnes.

OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

- Évaluer le bénéfice de l'action mise en place,
- Évaluer l'évolution de certaines pathologies signalées par le personnel au cours de ces séances et, en particulier, celles liées aux Troubles Musculo-Squelétiques (TMS).

MÉTHODOLOGIE

- **Évaluation statistique** : 65 dossiers reçus, 57 dossiers exploités, soit **88%**.
- **Critères** : personnel volontaire, non intérimaire, non traité en microkinésithérapie.
- **Population** : masculine à **60%**, ouvrière à **73,6%** et jeune : **36 ans en moyenne**.
- **2 bilans suivis d'une séance de soins** (séance facultative après le 2ème bilan).
- Écart moyen entre 2 séances de soins : 39,68 jours (28-49).
- Le **bilan initial** comporte :
 - ✓ l'identité de la personne,
 - ✓ l'évaluation de son état de bien-être : échelle de 0 (je vais très mal) à 10 (je vais très bien).
 - ✓ l'intensité de la gêne sur 3 symptômes possibles : échelle d'évaluation de 0 (aucune gêne) à 10 (très forte gêne ou douleur).
- Le **2ème bilan**, environ 1 mois après la première séance avec les mêmes échelles d'évaluation et un indice de satisfaction du traitement reçu (échelle d'évaluation de 0 à 10).

DISCUSSION

- Cette étude est l'une des premières évaluations de la microkinésithérapie dans le monde de l'entreprise.
- On peut en conclure qu'une technique globale telle que la microkinésithérapie peut y trouver toute sa place.
- Un suivi régulier du personnel a donc été décidé pour les années à venir.
- Une deuxième étude similaire (n=37) a été effectuée dans une autre société qui confirme cette première étude avec une **amélioration des TMS de 53,1%**.

BIBLIOGRAPHIE

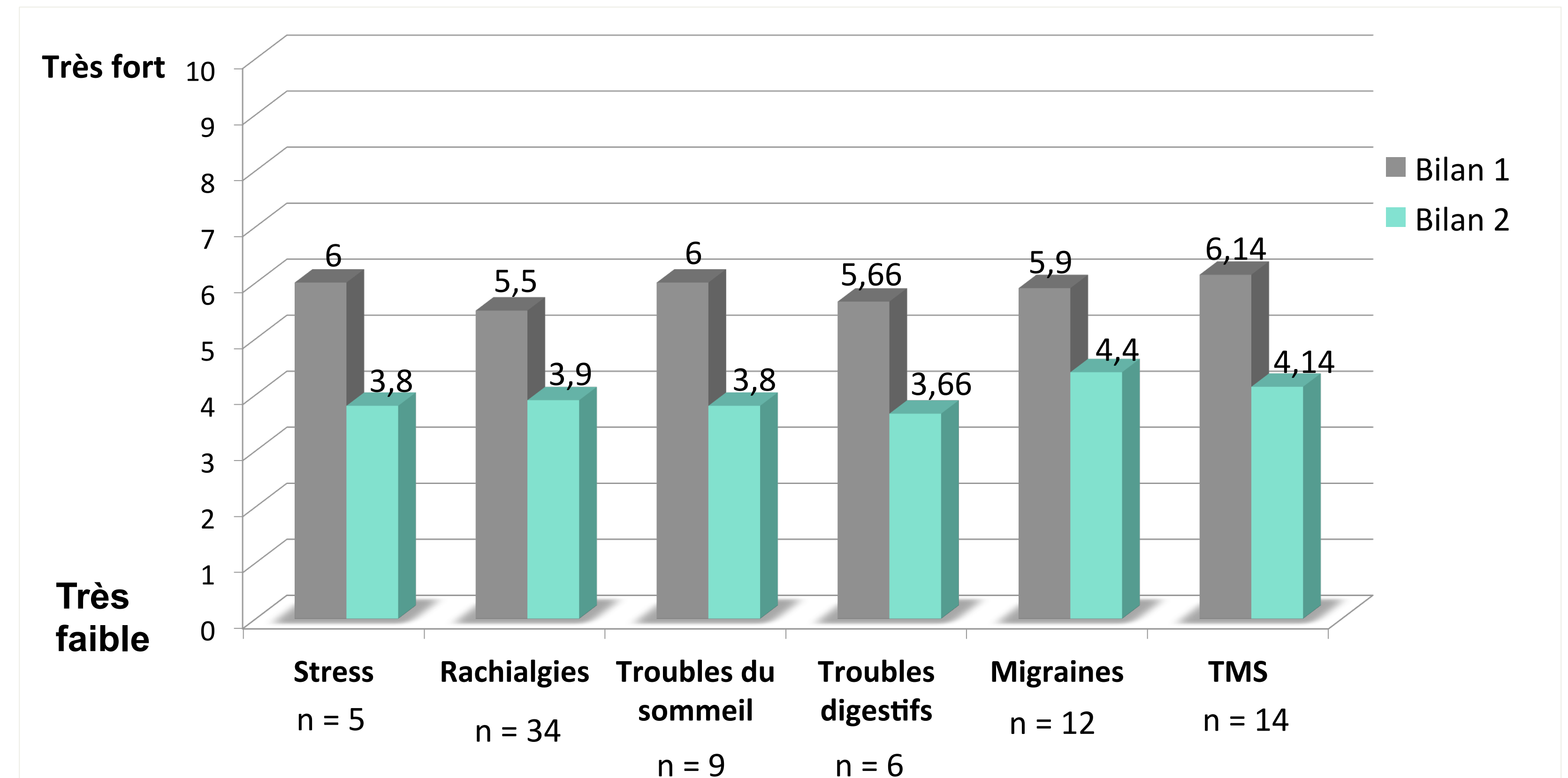
- Grosjean, D., Benini, P. *La micropalpation : base de la microkinésithérapie*. 2e éd. rev. corr. et complétée. Nilvange : C.F.M., 1999.
- Grosjean, D., Benini, P. *Traité pratique de microkinésithérapie. T. 1, Les ensembles musculaires*. 2e éd. Pont-à-Mousson : C.F.M., 1996.
- Grosjean, D., Benini, P. *Traité pratique de microkinésithérapie. T. 2, Le système nerveux*. Les muqueuses. 2e éd. rev. corr. et compl. Pont-à-Mousson : C.F.M., 2002.
- Grosjean, D. *Traité pratique de microkinésithérapie. T. 3, Les cicatrices pathogènes*. Pont-à-Mousson : C.F.M., 1998.

RÉSULTATS

- **Évolution de l'indice de bien-être : amélioration de + 0,91 point** (moyenne des indices recueillis) :

	Bilan 1	Bilan 2	Évolution
Bien-être	5,75	6,66	+0,91

- **Évolution de l'indice de l'intensité de la gêne ou douleur par symptôme**



- **Pourcentage d'amélioration*** :

Stress	-2,2 points, soit 37% d'amélioration
Rachialgies	-1,6 point, soit 29% d'amélioration
Troubles du sommeil	-2,2 points, soit 37% d'amélioration
Troubles digestifs	-2 points, soit 36% d'amélioration
Migraines	-1,5 point, soit 26% d'amélioration
TMS	-2 points, soit 33% d'amélioration

*Formule : $((\text{Moyenne des Indices2} - \text{Moyenne des Indices1}) / \text{Moyenne des Indices1}) \times 100$

- **Indice de satisfaction** du traitement reçu : 6,22 soit un **taux de satisfaction de 62%**.

Contact : Centre de Formation à la Microkinésithérapie

Tel : 03 83 81 39 11

daniel.grosjean@microkinesithérapie.fr

www.microkinesithérapie.com